

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE PRATIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen pratique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le lundi 10 février 2025 de 14h15 à 17h30, à :

**Laboratoire LABOUEST
34 rue des perreyeux
49800 TRELAZE**

 candidats sur 4 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
DAVID	Candice	/
FRIAA MEJAI	Hayfa	ADMIS
MERYGLOD THAUMOUX	Marie	ADMIS
VOUILLE	Romain	ADMIS

3 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à Trelazé, le 10 février 2025

Le Directeur CROIX ROUGE
COMPETENCE Pays de Loire

Membre du Jury
IDE

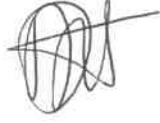
Membre du Jury
Biogliste

Arnaud TESSIER

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire
Centre Régional de Formation Professionnelle
6 rue de la Gare - 44400 REZÉ
Tél. 02 40 29 47 46



Séverine DESCAMPS



Stéphanie HAINOS

